



Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Titre à finalité professionnelle de niveau 4 inscrit au RNCP - code NSF 335
(arrêté du 21 novembre 2022 modifiant l'arrêté du 21 juin 2016, publié au Journal officiel du 18 décembre 2022)



FICHE PEDAGOGIQUE

Volume Horaire : 643 heures

Public concerné	Educatrice – Educateur professionnels polyvalents capables d'animer et d'encadrer les Activités Physiques (APEC/AJS/APEN) pour Tous (enfants, adolescents, adultes et seniors).				
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure ○ Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure ○ Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physiques pour tous ○ Mobiliser les techniques de la mention « activités physiques pour tous » pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage. 				
Prérequis	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="background-color: #e6f2ff; text-align: center; vertical-align: middle;">Entrée en Formation</td> <td> <p>Le candidat doit au moment de son entrée en formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Être âgé de 16 ans révolus ○ Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours ○ Être titulaire de l'attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1) ○ Être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport et datant de moins d'un an à l'entrée en formation ○ Valider les TEP (Test de Luc Léger et test d'habileté motrice) ○ Valider les Tests de sélection (écrit d'1 heure sur table et entretien de 20 minutes) ○ Avoir signé un contrat d'apprentissage dans un club de Football </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #e6f2ff; text-align: center; vertical-align: middle;">Certifications</td> <td> <p>Le candidat doit au moment de son inscription aux certifications :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Être âgé de 16 ans révolus ○ Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours ○ UC3 Modalité 1 : Concevoir un cycle à minima de 5 séances sur une des 3 familles d'activité et concevoir un dossier ○ UC3 Modalité 2 : Concevoir un cycle à minima de 5 séances sur une des 2 familles d'activité restantes et concevoir un dossier ○ UC4 : Concevoir une séance sur la famille d'activité restante ○ UC1 et UC 2 : Avoir suivi et validé 631 heures de formation, avoir réalisé un projet d'animation et concevoir un dossier ○ Avoir effectué un ou des stage(s) de mise en situation professionnelle d'une durée à minima de 360 heures au sein d'une structure APT validée au préalable par le représentant du DTN, puis attestée par le Président du club ou de la structure </td> </tr> </table>	Entrée en Formation	<p>Le candidat doit au moment de son entrée en formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Être âgé de 16 ans révolus ○ Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours ○ Être titulaire de l'attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1) ○ Être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport et datant de moins d'un an à l'entrée en formation ○ Valider les TEP (Test de Luc Léger et test d'habileté motrice) ○ Valider les Tests de sélection (écrit d'1 heure sur table et entretien de 20 minutes) ○ Avoir signé un contrat d'apprentissage dans un club de Football 	Certifications	<p>Le candidat doit au moment de son inscription aux certifications :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Être âgé de 16 ans révolus ○ Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours ○ UC3 Modalité 1 : Concevoir un cycle à minima de 5 séances sur une des 3 familles d'activité et concevoir un dossier ○ UC3 Modalité 2 : Concevoir un cycle à minima de 5 séances sur une des 2 familles d'activité restantes et concevoir un dossier ○ UC4 : Concevoir une séance sur la famille d'activité restante ○ UC1 et UC 2 : Avoir suivi et validé 631 heures de formation, avoir réalisé un projet d'animation et concevoir un dossier ○ Avoir effectué un ou des stage(s) de mise en situation professionnelle d'une durée à minima de 360 heures au sein d'une structure APT validée au préalable par le représentant du DTN, puis attestée par le Président du club ou de la structure
Entrée en Formation	<p>Le candidat doit au moment de son entrée en formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Être âgé de 16 ans révolus ○ Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours ○ Être titulaire de l'attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1) ○ Être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport et datant de moins d'un an à l'entrée en formation ○ Valider les TEP (Test de Luc Léger et test d'habileté motrice) ○ Valider les Tests de sélection (écrit d'1 heure sur table et entretien de 20 minutes) ○ Avoir signé un contrat d'apprentissage dans un club de Football 				
Certifications	<p>Le candidat doit au moment de son inscription aux certifications :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Être âgé de 16 ans révolus ○ Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours ○ UC3 Modalité 1 : Concevoir un cycle à minima de 5 séances sur une des 3 familles d'activité et concevoir un dossier ○ UC3 Modalité 2 : Concevoir un cycle à minima de 5 séances sur une des 2 familles d'activité restantes et concevoir un dossier ○ UC4 : Concevoir une séance sur la famille d'activité restante ○ UC1 et UC 2 : Avoir suivi et validé 631 heures de formation, avoir réalisé un projet d'animation et concevoir un dossier ○ Avoir effectué un ou des stage(s) de mise en situation professionnelle d'une durée à minima de 360 heures au sein d'une structure APT validée au préalable par le représentant du DTN, puis attestée par le Président du club ou de la structure 				



Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Titre à finalité professionnelle de niveau 4 inscrit au RNCP - code NSF 335
(arrêté du 21 novembre 2022 modifiant l'arrêté du 21 juin 2016, publié au Journal officiel du 18 décembre 2022)



Programme

La formation du BPJEPS APT se compose de 4 UC :

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

- Communiquer dans des situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure
- Se professionnaliser

UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- Concevoir un projet d'animation
- Conduire un projet d'animation
- Évaluer un projet d'animation

UC 3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « Activités physiques pour tous »

- Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention « Activités physiques pour tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

- Pratiquer les APT (APEC, AJS et APEN)
- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention
- Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention
- Garantir des conditions de pratique en sécurité

M. S. P.

Mise en Situation Professionnelle : la formation doit être accompagnée d'un stage de mise en situation professionnelle d'une durée de 360 heures au sein d'une ou plusieurs structure(s) APT validée au préalable par le représentant du DTN, puis attestée par le Président du club ou de la structure.

Pour pouvoir démarrer la MSP, le stagiaire devra avoir validé ses EPMS. Les EPMS seront organisées par l'organisme de formation en début de formation (avant les vacances de la Toussaint).

Cette **Mise en Situation Professionnelle**, consiste à :

- Concevoir, animer, évaluer à minima 2 cycles de séance par famille d'activité (APEC, AJS, APEN) avec deux publics différents, soit 6 cycles.
- Encadrer, animer des séances d'APT et des actions de terrain.

Méthodes et Supports

- Exposés théoriques, mises en situation pratiques, passages pédagogiques, temps d'échanges entre formateurs et stagiaires, ateliers, travail de groupe.
- Supports pédagogiques sous forme de diaporamas, documentations remises aux stagiaires (livrets, plateforme)
- FOAD